Remise de la médaille de la Ville de Ludwigsburg

Discours de Louis Souvet

Vendredi 24 septembre 2004

20h

Château de Ludwigsburg

Ville de Montbéliard

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs

Je vous remercie chaleureusement et suis particulièrement honoré de me voir remettre cette distinction honorifique en cette année du 300ème anniversaire de la fondation de votre ville.

Il s'agit bien sûr d'une année capitale pour Ludwigsburg, une année riche en commémorations, en festivités. Je mesure donc pleinement l'honneur que vous me faites, symbole de la valeur que vous accordez au jumelage entre nos deux villes, premier en date entre la France et l'Allemagne.

Permettez-moi de vous faire part de mon émotion et tout à la fois, de ma joie, de ma fierté et de ma gratitude à recevoir la Médaille de la Ville de Ludwigsburg. Cette récompense

met en valeur l'action de la Ville de Montbéliard en faveur du dialogue franco-allemand.

Sachez aussi que je reçois cette distinction en toute humilité.

Je la partage avec mes amis du conseil municipal mais aussi avec tous les Montbéliardais. J'ai aussi une pensée émues pour mes prédécésseurs.

En effet, un jumelage a une histoire qui lui est propre : c'est une histoire d'hommes, de partenaires avec une représentation semblable de l'avenir et capables de créer l'adhésion.

Cette médaille m'est certes attribuée aujourd'hui, mais elle symbolise également l'engagement des élus qui nous ont précédés, Monsieur le Maire et celui de nos concitoyens qui poursuivent leurs actions en faveur de ce dialogue.

Je souhaite donc leur rendre un hommage particulier.

En premier lieu, bien sûr, je dédie cette médaille à Messieurs les Maires de Ludwigsburg et de Montbéliard, le Docteur Doch et Lucien Tharradin, initiateurs, comme chacun sait, de notre jumelage.

Ces hommes, visionnaires et pionniers, dès 1950, ont voulu agir en hommes de paix. Ils ont tous deux compris que rien ne se construirait sur la haine de la guerre passée.

L'enjeu européen, institué par Robert Schumann, méritait cette compréhension réciproque et ce rapprochement entre les deux peuples. Ils ont œuvré en sa faveur et l'ont initié. Mais douze ans ont été nécessaires pour convaincre. C'est peu pour une nation. Mais c'est beaucoup dans la vie d'une homme.

Leurs successeurs, Messieurs le Docteur Saur et Jean-Pierre Tuefferd ont concrétisé ce rapprochement et ont signé, en 1962, l'acte officiel de jumelage. Cette médaille leur revient donc également.

D'autres maires se sont succédés et ont apporté au jumelage, au rapprochement et au dialogue franco-allemand, leur empreinte.

Dès lors, nos villes ont reçu diverses distinctions pour ce premier jumelage :

- Tout d'abord avec le prix « France-Allemagne 1974 pour les jumelages »,
- puis la présence de nos deux maires, André Lang et le Docteur Ulshoffer lors des manifestations du 20ème anniversaire de la coopération franco-allemande.
- C'est aussi le drapeau d'Honneur du Conseil de l'Europe remis à la Ville de Montbéliard en témoignage de la qualité de ses échanges avec Ludwigsburg en 1989.
- Par la suite, le prix De Gaulle – Adenauer a été décerné à nos deux villes lors du sommet franco-allemand de Munich en 1990. Leur travail dans le rapprochement franco-allemand mais également l'ancienneté et l'intensité de leur jumelage ont été recompensés.

Vous comprenez donc aisément mon souhait de partager cette médaille avec mes prédécesseurs et avec les citoyens de Montbéliard et Ludwigsburg qui ont tissé et tissent toujours ce jumelage.

Elus, représentants de la population et fonctionnaires travaillent avec acharnement, ténacité, avec dévouement pour que vive ce jumelage. Je sais que ce n'est pas toujours simple, qu'il nous faut dépasser de nombreuses contraintes de tous ordres : administratives, linguistiques, de disponibilité...

Je les remercie sincèrement de leur engagement, sans lequel mon action ne porterait pas ses fruits.

Quelles belles réussites nous avons eues ! Me reviennent en mémoire :

- le 50ème anniversaire de notre jumelage, fêté dans chacune de nos villes avec la participation significative des associations !

- mais aussi les actions de nos jardiniers et personnels des Espaces Verts. Ils embellissent nos villes et leur émulation est saine et constructive, égayant ainsi nos espaces tout au long de l'année !

- la célébration montbéliardaise du 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée pour lequel Mme la Ministre des Affaires Européennes nous fit l'honneur de sa présence !

- la création de l'association Montbéliard Sans Frontières laquelle agit auprès des Montbéliardais pour leur faire connaître votre ville lors des manifestations que vous organisez !

Je ne parle pas de toutes les actions moins visibles mais tout aussi nécessaires qui rythment nos relations : les échanges scolaires, les journées d'étude, l'accueil de jeunes pour les « Jobs d'été » ; et j'en oublie vraisemblablement !

Notre jumelage est bien réel, je vous l'affirme !

Je souhaite enfin que cette distinction soit le symbole d'une force nouvelle.

Les collectivités locales, nous l'avons dit, furent les pionnières du rapprochement franco-allemand. Elles ont joué un rôle fondamental dans le processus de réconciliation entre les deux peuples et ont représenté un maillon important de la construction européenne. Toutefois aujourd'hui, de nombreux jumelages parmi les deux mille existants ne mènent plus d'actions communes réelles. Or, les rapports franco-allemands se doivent de servir de modèle dans l'Europe élargie.

Les interventions de ce matin, de même que le colloque organisé par l'Association des Maires de France le 21 octobre prochain, au Sénat, ont pour objet de relancer cette coopération par le biais d'actions innovantes et adaptées aux évolutions de nos institutions.

Les entreprises, telles Peugeot, à Montbéliard nous ont devancés et ont d'ores et déjà installé des usines en Europe Centrale. L'économie précède donc l'aspect institutionnel en totale mutation.

J'appelle donc de tous mes vœux la poursuite de nos actions communes, celles de nos associations, écoles, entreprises pour maintenir et amplifier ces relations si importantes, tout en repensant notre coopération dans le nouveau cadre de l'Europe élargie.

Je vous remercie de votre attention.